



La lettre des Enseignants d'EPS d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

N°3
3 février 2012

Secrétaire Académique : **Christian BASSET**

Responsable académique 2nd degré : **Evelyne BRUN**

Responsable académique EPS : **Jean Pierre MARTIN**

Commissaires paritaires : **Jean François GARRIC et Patrick EUSEPI**



Réflexions sur un métier de plus en plus difficile

Au crépuscule de ma carrière, permettez moi, chers collègues, de vous livrer quelques réflexions sur l'évolution de notre profession. Globalement, et malgré des manques évidents, les installations ont évolué favorablement en terme de gymnases et halles couvertes. Le matériel de gymnastique, les fosses de réception de saut, et même le petit matériel (je pense aux ballons), ont considérablement facilité notre enseignement.

En terme de programmation, le développement des sports de raquettes, de combat, des APPN (quand elles sont possibles et donc je fais surtout allusion à la course d'orientation), a permis de rompre une routine pour les élèves mais aussi pour les enseignants.

Le bilan de la généralisation de la mixité est plus nuancé. Très positive dans les petites classes de 6^{ème} voire de 5^{ème}, la mixité n'est pas évidente en 4^e-3^e en cours d'EPS. Agitation ou inhibition chronique des garçons lors des cycles de gymnastique, passivité des filles en sports collectifs. L'EPS encore une fois se distingue dans ce domaine, des autres disciplines qui ont parfaitement, du moins en collège-lycée, assimilé cette évolution.

Le négatif

Nous sommes aujourd'hui confrontés à un problème de totale dispersion des élèves, qui n'écoutent plus les consignes. Il en résulte d'énormes problèmes au niveau de l'organisation. Dès l'appel, le problème se pose et la constitution d'équipes n'est pas toujours chose facile. Quand on pouvait organiser en sport co un 3 contre 2 avec changement de rôle, il n'est pas aujourd'hui évident de proposer un 2 contre 1. Le jeu à thème s'est imposé, l'élève veut jouer. En gym, les fondamentaux : rotations, renversements, ont du s'incliner devant le multi-activités. Zapping obligeant, la répétition, pourtant seule source d'apprentissage a du plomb dans l'aile...

Autre constat inquiétant, le rapport à la difficulté. La moindre goutte de pluie, le froid un peu vif sont prétexte à dispense ou refus de participation.

"Faire enlever" l'écharpe ou le manteau, enlever les mains des poches, relève alors de la gageure face à des élèves surs de leur bon droit.

Il en résulte une tension nerveuse, liée aussi aux risques d'accident, qui mine notre métier.

Nous devons ouvrir l'œil à tout et je voudrais citer ici 2 anecdotes. Un collègue chronomètre ses élèves en course de vitesse et note au fur et à mesure les temps sur son carnet. Sitôt franchie la ligne, un élève se suspend au but de hand et chute. Le collègue a été condamné car il notait au lieu de regarder. Autre histoire de chronométrage, le prof est à l'arrivée, son groupe au départ. Un élève jette un caillou à un autre et le blesse à l'œil... condamnation du collègue qui ne "tenait pas sa classe".

J'ai déjà évoqué le fait qu'un enseignant d'EPS effectuait l'équivalent de 4 ans ½ de plus de temps de travail que les collègues d'autres disciplines.

Le SE-Unsa fait une priorité de l'obtention du statut de certifié, il est le seul.

J'ai évoqué une réflexion que nous avons en interne relativement à des dispositions transitoires : le 15+3 me paraissant illusoire actuellement (il faudrait créer 4 500 postes). Il semblerait que le SNEP veuille voir dans la proposition de 17 heures de cours et 1 heure d'animation sportive pour tous et 2 HSA pour les collègues participant aux compétitions UNSS une attaque contre le sport scolaire.

Le professeur d'EPS vise dans ses cours une transmission culturelle des techniques sportives source de plaisir et de loisir, et des acquisitions visant le bien être en termes d'amélioration des capacités de résistance, force, vitesse, adresse, de coordinations neuro-musculaires ou de comportements sociaux. L'UNSS confronte l'élève à la compétition dans le respect des règles et du dépassement de soi. Entre les deux rien, ou plutôt si un territoire totalement flou celui de l'animation sportive ou du perfectionnement sportif sans visée compétitive. Ce domaine est illustré par les classes sportives dont les

moyens sont pris sur la DGH des établissements et dans lesquelles interviennent le plus souvent des éducateurs sportifs extérieurs à l'éducation nationale. Je pourrais vous donner l'exemple d'un collège fonctionnant ainsi, doté de 2 sections sportives dans des sports collectifs où ils ne possèdent pas d'équipes UNSS et où pour au moins l'un d'entre eux il n'existe pas de cycle dans la programmation.

Le SE-Unsa est très attaché au sport scolaire, mais il refuse de s'installer dans des conservatismes ou dans des positions de principe.

Quelques dates

Mardi 27 mars 9 h 30 : CAPA liste d'aptitude des professeurs d'EPS

Mercredi 28 mars 14h 30 : CAPA liste d'aptitude des agrégés

Jeudi 12 avril : CAPA hors classe + notation administrative des PEPS

Jeudi 3 mai : CAPA notation administrative + hors classe des agrégés

Second degré : Rentrée 2012 catastrophique !



Malgré une augmentation d'effectifs prévue de 650 élèves, ce sont 230 emplois qui seront supprimés à la rentrée 2012 pour l'ensemble des établissements de l'académie.

Comment faire plus et mieux avec moins, sachant qu'en réalité ce sont 136 E.T.P. en plus dont l'académie aurait eu besoin pour faire face aux variations démographiques.

[Lire la suite](#)

D.H.G.

Les chefs d'établissements vont devoir soumettre les Tableaux de Répartition des Moyens par Discipline aux Conseils d'Administration. De cette répartition dépend les créations et suppressions de poste. Vous l'aurez compris le moment est plutôt aux suppressions.

De nombreux collègues vont donc se retrouver en "Mesure de Carte Scolaire". Si vous êtes dans cette situation, contactez-nous rapidement.

Pour info : lorsqu'un poste est supprimé dans une discipline, c'est le dernier arrivé dans l'établissement qui est victime de la "Mesure de Carte Scolaire", sauf si un de ses collègues se porte volontaire. En cas d'arrivées la même année, c'est l'échelon le plus petit qui est concerné.

N'hésitez pas à nous informer de la situation dans votre établissement (créations, suppressions, disciplines touchées, conflits, actions menées,...).



Pass-éducation

Il permet aux enseignants d'accéder gratuitement à plus de 150 musées et monuments nationaux partout en France. Créé en 2009, il est prolongé jusqu'en 2015.

Le réclamer au secrétariat de votre établissement. Une photo d'identité est obligatoire.

Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33074 BORDEAUX CEDEX

Tel : 05 57 59 00 20
Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>